

S I C A S O V

Campagne 2017/2018

VARIETES DE BLE DUR ET BLE DE FORCE

PRIX DES SEMENCES DE PREBASE ET BASE

Prix départ (H.T.)
et hors traitements (CVRO incluse)

1^{ère} édition

Délégations en sous-traitance SICASOV
Contrats de sous-traitance SICASOV

Facturation du matériel génétique servant aux contrats SICASOV et livré aux agriculteurs multiplicateurs selon la réglementation interprofessionnelle de production de semences (contrats de culture).

Ces semences ne sont pas destinées au marché commercial mais à l'approvisionnement des établissements sélectionneurs et producteurs grainiers sous-concessionnaires ou licenciés de la SICASOV.

Septembre 2017



SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF AGRICOLE PAR ACTIONS, SIMPLIFIEE A CAPITAL VARIABLE

7 RUE COQ-HERON - 75030 PARIS CEDEX 01 FRANCE

☎ + 33 (0)1 44 76 88 20 – 📠 + 33 (0)1 42 36 57 34

info@sicasov.com – www.sicasov.com

RCS PARIS B 312 856 198 N° intracommunautaire FR 01 312 856 198



**PRIX DES SEMENCES DE PREBASE ET BASE (G3 et G4)
BLES DURS et BLES DE FORCE - Campagne 2017/2018
Prix départ (H.T.) et hors traitements (CVRO incluse)**

BLES DURS

VARIETES	G3	G4
	EUR/dose (*)	EUR/dose (*)
Toutes variétés de blé dur	31,9	25,72

BLES DE FORCE ET AMELIORANTS

VARIETES	G3	G4
	EUR/dose (*)	EUR/dose (*)
ACTIVUS CH NARA GREINA MV TOLDI SPECIFIK ADESSO CIMABUE IZALCO CS NOGAL SULTAN AMICUS CIMETTA KALANGO PANIFOR SURETTA ANGELUS ELEMENT LEVIS PANNONIKUS TAMARO ANNIE EMILIO LOGIA PIRENEO TECNICO ANTONIUS ENERGO LONA PROSA TENGRI ARFORT EPOS LORENZO QUALITY TIEPOLO ASTRID ESPERIA LUDWIG QUEBON TITLIS ATARO FIGARO LUKULLUS REBELDE TOGANO AZUL FORCALI MANITAL RENAN TRIAZZA BARDAN FOREL METROPOLIS RUNAL TRISO BOLOGNA GALIBIER MOLINERA SATURNUS TURELLI CALIFA GALLUS MV BERES SEBASTO UBICUS CAPO GHAYTA MV KOLO SEGOR VALBONA CH CLARO GENIUS MV PETRENCE SENSAS ZINAL CH COMBIN GEO MV SUBA SIALA WAXIMUM	27,44	22,04

Ristourne incidence CVO pour les semences techniques de blé tendre et blé dur

	Ristourne à la dose de 500 000 graines (Euros/doses)
Blé tendre	0,12
Blé dur	0,13

(*) : Dose de 500 000 graines.

Les prix des semences techniques en doses sont calculés, pour chaque espèce concernée, selon le référentiel adopté par l'Union Française des Semenciers qui tient compte, notamment, pour les prix d'une campagne donnée, des PMG enregistrés par le GNIS à la certification lors des trois campagnes précédentes.

Les PMG de référence en grammes pour le calcul des prix en doses pour la campagne 2017/2018 sont les suivants :

Blé dur	50,9
Blé tendre lignées	46,9